

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAYAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 16 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 14 minut. soir,	Omnibus.
4 — 11 — —	Express.
4 — 11 — matin,	Express-Poste.
9 — 48 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

1 heure 59 minut. soir,	Express.
11 — 51 — matin,	Omnibus.
6 — 6 — soir,	Omnibus.
9 — 11 — —	Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 22 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le dîner offert au doc de Malakoff par le club de l'armée et de la marine britannique a été une nouvelle occasion pour les officiers généraux anglais et l'ambassadeur de France, d'échanger les assurances amicales et pacifiques qui témoignent de l'entente des deux puissances alliées.

L'illustre maréchal, nous disent les feuilles anglaises, avait été invité par environ par 120 officiers de la marine et de l'armée dont la plupart ont servi avec lui en Crimée. Le maréchal est arrivé un peu avant huit heures; les convives ont alors pris place à la table. Le dîner était fait avec une extrême recherche. Les plats principaux étaient ornés de médaillons, parfaitement exécutés, à l'effigie de l'Empereur et de l'Impératrice et surmontés de l'aigle française. Le tricolore national figurait admirablement bien au milieu d'une charmante décoration de fleurs. Le banquet était présidé par le major-général sir Fenwick (de Kars), qui avait à sa droite le maréchal de Malakoff, et à sa gauche, le très-honorable sir John Pakington. Parmi les autres convives, on remarquait le major-général lord Rokeyby, le major-général Lawrence et un grand nombre de personnages de haute distinction.

Le général Williams a porté successivement la santé de la Reine d'Angleterre et de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice; puis, développant sa pensée, qui était celle de tous les convives, il s'est exprimé en ces termes pour démontrer l'utilité du maintien de l'alliance anglo-française :

« Il est impossible aux hommes réfléchis de l'Angleterre et de la France d'exagérer l'importance de cette alliance qui, aussi longtemps qu'elle subsistera, rendra les deux nations arbitres de la paix du monde, et, si je ose dire, la gendarmerie du monde. (Applaudissements). Les membres de ce club ont l'honneur de compter parmi eux l'Empereur des Français, et je puis affirmer en toute confiance que Sa Majesté Impériale n'a jamais perdu l'occasion

de montrer, par des sentiments de bienveillance et d'hospitalité avec lesquels il a traité tous les membres de ce club, combien elle appréciait le fait de cette alliance.

« Je suis convaincu que vous vous associerez à moi, pour exprimer, de toute la puissance de notre indignation, l'horreur que vous inspire l'atroce attentat commis récemment pour assassiner l'Empereur. J'ai la conviction que dans les rangs de l'armée anglaise, il n'est pas un officier, pas un soldat qui n'eût volontiers donné sa vie pour en sauver une qui est si précieuse qu'on ne peut en envisager la perte sans éprouver des sentiments de douleur et d'épouvante. — De douleur pour un si fidèle allié de l'Angleterre, — d'épouvante pour les conséquences d'une pareille perte qui eussent été funestes à la paix du monde. »

Le toast a été accueilli avec un vif enthousiasme, aux cris de *Vive l'Empereur!*

L'ambassadeur de France a remercié avec énergie l'assistance, des hommages qu'elle venait de rendre à l'Empereur et à l'Impératrice; puis, répondant à un nouveau toast que lui portait personnellement le général Williams, a prononcé les paroles suivantes :

« C'est avec un fraternel plaisir que je me suis assis au milieu de vous : c'est avec une profonde satisfaction que je vois votre cordial empressement à me donner la bien-venue. Comme soldat, plus d'un parmi vous me connaît; comme ambassadeur, mes principes sont invariables, et j'ai eu occasion de les exposer déjà; mais ce que j'ai à vous dire, c'est avec orgueil que je me retrouve au milieu de mes anciens compagnons d'armes, et que je me rappelle nos vaillantes enseignes, nos glorieux pavillons témoins de vos solides efforts comme des nôtres, et à l'ombre desquels nous avons conquis la paix du monde. Sachons désormais la maintenir, cette paix civilisatrice et féconde, à vous comme à nous nécessaire, cette paix indispensable au bien de tous. Elle sera durable, j'en ai l'espérance, car elle fut cimentée par un sang généreux. »

Et l'ambassadeur de France a terminé en portant un toast à l'indissoluble union des deux peuples!

Les autres orateurs qui ont parlé ont manifesté les mêmes sentiments, et il n'est pas jusqu'aux ordonnateurs du dîner qui n'aient voulu montrer leur enthousiasme pour l'ancien général en chef de l'armée française. Dans le menu, nous remarquons, après d'un homard à la Victoria, une dorade à la Pélicier et un pouding glacé à la Malakoff. Ajoutons que pour compléter la physionomie pacifique du repas, les ordonnateurs avaient également admis une charlotte russe. — Hayas.

Le Corps-Législatif a tenu samedi la dernière séance de sa première session.

Ouverte le 28 novembre, cette session a été suspendue le 3 décembre, après quatre séances, et reprise le 19 janvier. Durant ce laps de temps, il a été tenu trente-cinq séances, dont une dans le mois de janvier, cinq en février, six en mars, seize en avril et sept en mai.

Ces trente-neuf séances ont été consacrées à l'examen de 161 projets de loi, dont 109 d'intérêt local, 12 d'intérêt secondaire, comme surtaxes, échanges, etc.; et environ 40 projets importants. Parmi les derniers figurent le Code de la marine, l'appel de la classe de 1857, les comptes de l'exercice 1855, le budget de 1859, la substitution des remplaçants dans l'armée, la révision d'articles du Code de procédure, les mesures de sûreté générale, des crédits divers, le transport des dépêches en Corse et en Sardaigne, les warrants et les ventes publiques, le port d'armes en Corse, les pensions aux victimes du 14 janvier, la substitution du Crédit foncier à l'Etat pour le prêt de 100 millions, les travaux contre les inondations, la réduction de la taxe des dépêches télégraphiques, la juridiction des consuls en Perse, la loi sur les titres, et enfin le percement ou l'achèvement de grandes voies dans Paris.

Les 161 projets de loi votés faisaient partie d'un ensemble de 165, qui ont été successivement présentés; 4 restent donc à voter: ils ont trait au dé-

FANTAISIE.

A PROPOS DU MOIS DE MAI ET DES PARAPLUIES.

N'espérons plus d'accommodements avec ce sombre mois de mai. Autrefois, il s'habillait tout en rose, il était vif et semillant, rieur et badin; aujourd'hui, il s'est fait un farouche et morose visage de Lapon. — Les poètes ont beau l'invoquer, il répond maussadement par une bourrasque; les promeneurs osent-ils tenter son pâle soleil en sortant leurs costumes de saison, il punit leur audace par une froide ondée; et cependant, les fraîches toilettes avaient toujours été faites pour lui, comme il avait été fait pour elles. A quoi pense-t-il donc, et qui pourra l'apprivoiser?

En attendant, je doute que ce personnage rébarbatif soit bien celui que nos pères avaient connu si tendre et si gracieux; nul doute, il doit avoir déserté nos climats. Ne serait-ce point mars qui remplirait l'intérim sous un faux nom, et notre mois de mai ne serait-il plus qu'un mois postiche?..... Depuis une semaine environ, gouttières et ruisseaux nous le prouvent assez.

Il pleut toujours ou fait mine de pleuvoir; si vous ne voulez pas vous mouiller, a dit M. de la Palisse, ayez soin d'emporter un parapluie. Voilà sans doute pourquoi, ces jours-ci, tant de gens ne se montrent plus au dehors sans être scrupuleusement armés de ce précieux petit meuble, qui, outre son utilité, a plus d'importance que vous ne lui en supposez, je le parierais. Écoutez ceci qui n'est pas un conte, j'ai trop le respect du lecteur pour lui en imposer: — Je voudrais savoir, demandait-on un jour à un professeur de maintien, quel est celui qui a le plus de mérite, de l'écuier

qui manie son cheval avec grâce, du danseur élégant qui glisse sur un parquet, ou du solliciteur qui réussit par l'excellence de ses courbettes?

Monsieur, répondit le personnage, en se rengorgeant, ce que je connais de plus admirable au monde, c'est un homme qui se tient bien sous un parapluie! — Peut-être en avait-il un dans ce moment; quoi qu'il en soit, cette réponse doit vous prouver la gravité du sujet, que nous tâcherons d'envisager dignement. La monographie sérieuse n'a pas le temps, et c'est dommage, de prendre tous ces petits riens, tous ces petits détails du grand tout qui constitue l'aspect extérieur; il en résulterait certainement une observation fine et délicate qui apprendrait à saisir les nuances et à s'expliquer beaucoup de choses qui resteront toujours dans le domaine de la sensation cognitive.

Avant de commencer par ce qui est en effet le commencement de tout Historique, je m'aperçois que les documents dont je me suis entouré ne sont pas nombreux; mais bah! nous ne faisons pas de la science, c'est de la fantaisie, et, si nous avons pris la plume aujourd'hui, c'est comme ces gens qui font de la physique amusante. A quelle année, me demanderez-vous, remonte le premier usage du parapluie?..... Hum!.. hum!.. franchement, j'aurais peur de charger ma conscience d'un anachronisme; je dirai seulement que l'invention n'eut qu'à paraître pour faire fortune, tant il est vrai que l'homme a toujours du bon sens quand il s'agit d'augmenter son bien-être ou de la conservation de sa santé. En effet, sans que cela paraisse, le parapluie a plus mérité de l'humanité que le plus grand des philanthropes. Né riez pas..... si l'on pouvait calculer tout ce qu'il a

épargné de grippe, de rhumes et d'autres maladies semblables, on verrait avec étonnement que le tiers de la population lui doit la vie.

Excellente invention d'un bon cœur!... à quoi sert de rappeler tous ses bienfaits, chacun ne les connaît-il pas? mais, ce que beaucoup ignorent, c'est la physionomie pittoresque du parapluie dans la société, et sa valeur morale dans les mains du passant.

Suivant qu'on en est porteur ou non, on peut être taxé de telle ou telle épithète dont la qualification est souvent juste. Pour moi, il a son expression bien définie, comme le port de certaines barbes, de certaines cannes, de ces choses enfin qui résument d'un seul coup.

Voici quelques aphorismes à l'usage des gens du monde :

Il est difficile de sourire dans sa cravate, on peut toujours le faire à son aise sous un parapluie.

Quand on ne veut pas saluer les gens ou les reconnaître, on ouvre son parapluie, lui seul peut excuser toutes les impolitesses de la rue.

On porte un parapluie de soie comme on s'habille de drap fin, histoire de s'humilier les uns les autres.

Le vrai moyen de paraître généreux et sociable sans qu'il en coûte un sou, c'est de partager son parapluie avec le passant qui grelotte.

Souvent la possession d'un parapluie sert à vérifier l'identité de certaines personnes; c'est même un nouveau signallement que je recommande à la gendarmerie pour la recherche des facteurs ruraux et des pipelet de province.

Un parapluie neuf entre les mains d'un étudiant, d'un commis ou d'un artiste, est toujours la preuve d'un confort

richements des bois de particuliers, à la législation douanière, à la fabrication des capsules et aux brevets d'invention.
(Constitutionnel.)

Le Congrès ne se réunira pas lundi 10, comme on le croyait, mais seulement du 15 au 20; le jour précis de l'ouverture des conférences n'est pas encore fixé. — Havas.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, 6 mai, au soir. — Les nouvelles de Naples du 4 apprennent que le gouvernement napolitain publiera prochainement de nouveaux tarifs de douane, abaissant considérablement les droits à l'importation. Le droit maximum perçu à l'importation des marchandises étrangères ne dépasserait pas 20 %.

Le roi est revenu de Gaëte à Naples. Le bruit d'un voyage du prince héréditaire à Vienne et du comte de Trapani à Vienne est inexact.

De nouvelles secousses ont achevé de renverser beaucoup de maisons déjà ébranlées par les derniers tremblements de terre, dans la principauté citérieure et la Basilicate. — Havas.

Francfort, 8 mai. — D'après les nouvelles arrivées de Mayence, le traité relatif à la construction d'un pont fixe sur le Rhin, a été signé hier par les commissaires des gouvernements intéressés.

Londres, 8 mai. — Dans la séance de la Chambre des communes, M. Kinglake a demandé la production de la dépêche du comte Cavour. Selon l'honorable membre, la Sardaigne aurait exprimé moins de satisfaction vis-à-vis de l'Angleterre que ne l'a prétendu M. Fitzgerald.

M. Disraeli oppose un démenti à cette assertion et, pour des raisons d'Etat, refuse la production du document demandé.

Lord John Russell approuve hautement ce refus.

M. Fitzgerald donne l'assurance que l'Angleterre ne néglige rien pour obtenir la mise en liberté des prisonniers piémontais.

Madrid, 8 mai. — On parle de la prochaine convocation des Cortès.

Le gouvernement a révoqué de leurs fonctions vingt-deux corrégidors.

On s'occupe du traité postal avec l'Angleterre.

Madrid, 8 mai. — La suppression des corrégidors est bien accueillie.

Rien de certain relativement au successeur de M. Diaz, ministre de l'intérieur, démissionnaire.

On applaudit à la convocation des Cortès. — Havas.

EXTÉRIEUR.

NAPLES. — On lit dans *Sun* :

« Une dépêche télégraphique de Naples annonce que le gouvernement napolitain a changé complètement d'avis; ce gouvernement ne se refusait plus à indemniser Park et Watt. Vers la fin de la semaine, on aura une réponse catégorique de Naples à Londres à ce sujet. Un courrier de cabinet est ar-

rivé à Naples, le 1^{er} courant, venant de Vienne avec des dépêches importantes.

Il est probable que le roi donnera l'ordre aux tribunaux de rendre le bâtiment sarde : telle est du moins l'opinion d'un diplomate étranger à Naples. »

RUSSIE. — La *Gazette des Postes*, sous la date de Posen, le 3 mai, donne les détails suivants sur les soulèvements des paysans en Russie :

« Les petites révoltes de paysans en Russie, qui se sont montrées pour la première fois, il y a un mois, dans la contrée de Georgenbourg, deviennent plus nombreuses et s'étendent jusqu'au fond de la Russie, puisqu'il y en a eu jusque près de Bardouisk sur l'Oka, non loin d'Orel. Mais elles ne prennent aucun caractère menaçant pour le gouvernement et se terminent rapidement, partout où les autorités russes interviennent. Les menaces et les arrestations n'ont produit, il est vrai, aucun effet en Lithuanie, mais les punitions corporelles ont toujours été efficaces. A Tauroggen, tout près de la frontière de la Prusse orientale, il a fallu cependant réunir des forces considérables pour faire rentrer les révoltés dans l'ordre.

« Dans la Pologne proprement dite, la régularisation de la situation des paysans n'offre aucune difficulté, puisque le servage n'existe plus; mais il n'en est pas de même en Lithuanie, où l'on a relaté une série de soulèvements partiels qui se sont étendus jusque vers Minsk, Grodno, Bialystok. Ordinairement les paysans montent à cheval, se portent devant le château du seigneur et lui annoncent qu'ils ne feront plus de corvées. Le gouvernement se trouve très-embarrassé dans ces circonstances; car les paysans lui témoignent toujours beaucoup d'attachement et n'en veulent qu'à la noblesse. »

ANGLETERRE. — On lit dans *le Pays* :

« Une lettre de Londres, du 6, nous annonce qu'il était arrivé dans cette ville un rapport secret du général en chef de l'armée anglaise de l'Inde, qui demande d'une manière très-instante de nouveaux renforts.

« On assure que, dans ce document, le général Campbell expose qu'il a fait de grandes pertes, occasionnées par le feu de l'ennemi et surtout par les maladies; que le royaume d'Oude, malgré la prise de Lucknow, est toujours en pleine insurrection, et que la révolte, au lieu de diminuer, tend chaque jour à s'étendre; que, dans ces circonstances, il est nécessaire, pour qu'il puisse tenir tête aux événements, que son armée soit reconstituée et qu'il lui soit envoyé, dans le plus court délai, de nouvelles troupes.

« Cette demande est d'autant plus grave que les engagements pour l'Inde ont cessé en Angleterre, malgré les grands avantages offerts par la Compagnie des Indes. »

— On lit dans *le Pays* :

« Une lettre écrite de Londres, le 7, signale un fait qui mérite d'être mentionné. On annonce que le gouvernement britannique, pour satisfaire au désir du général Campbell, qui demande de nouveaux renforts, a décidé récemment que les régiments qui forment les garnisons des places fortes de l'Angle-

terre fourniraient un certain nombre d'hommes pour être envoyés dans l'Inde.

« Cette mesure a commencé à recevoir son exécution, et l'on a appris à Londres que dix compagnies d'infanterie appartenant aux divers régiments anglais ont reçu l'ordre de se rendre à Chatam, afin de s'y embarquer à destination de Calcutta. Deux transports frétés par la Compagnie des Indes sont déjà arrivés dans ce port; trois autres, qui ont la même affectation, sont attendus vers le 15. La Compagnie, à la suite de cette opération, a porté à la connaissance du public son intention de faire d'autres affrètements.

« Ce premier envoi de troupes sera, dit-on, prochainement suivi d'un second et d'un troisième. Ces troupes prendront la voie de l'Egypte, afin d'être rendues plus promptement à leur destination. On assure qu'en présence de ces faits, plusieurs des généraux qui commandent les places fortes ont, dans leur dernier rapport périodique adressé à Londres, fait observer au ministre de la guerre que leurs régiments se trouvaient tellement réduits, que les garnisons qu'ils commandent ne sont plus que nominales, et que, pour pouvoir aux nécessités de la guerre de l'Inde, l'Angleterre est obligée de rester pour ainsi dire sans armée. Ces observations ont, dit-on, produit à Londres une certaine impression.

« Ces faits ne sauraient être imputés au gouvernement anglais, qui a déployé autant d'activité que d'énergie pour le soutien de la puissance britannique dans l'Inde; ils sont la conséquence de la législation anglaise, qui, en ne reconnaissant pas le mode de conscription pratiqué par un grand nombre d'autres puissances, et notamment par la France, où il fonctionne avec une admirable régularité, n'admet que des engagements volontaires qui sont nuls en ce moment. »

FAITS DIVERS.

S. M. la reine de Hollande, accompagnée de S. A. I. le prince Napoléon, qui s'était rendu à Strasbourg pour la recevoir à son arrivée en France, a quitté cette ville vendredi matin. Le magnifique train offert l'année dernière par les chemins de l'Est à S. M. l'Empereur, pendant son séjour au camp de Châlons, avait été amené à Strasbourg pour recevoir Sa Majesté, qui y a pris place, accompagnée du jeune prince son second fils, de S. A. I. le prince Napoléon, de M. Laferrière, chambellan de l'Empereur, du grand maréchal du palais de Sa Majesté hollandaise, de ses dames d'honneur, de M. de Lichtenweld, ministre de Hollande à Paris, venu à sa rencontre, et des personnes de sa suite. M. le baron de Ségur a été engagé par Sa Majesté à prendre place dans le wagon d'honneur, et le train, dirigé par M. Hallopeaud, ingénieur en chef de l'exploitation a quitté la gare de Strasbourg à huit heures et demie du matin.

Le train royal est arrivé en gare, à Paris, à six heures dix minutes. A la descente du wagon d'honneur, la reine de Hollande a été reçue par Sa Majesté, qui, après les premières salutations, lui a offert le bras pour se rendre aux voitures. LL. AA. II. la princesse Mathilde et le prince Napoléon sui-

FEUILLETON

UNE HAINE A BORD.

DEUXIÈME PARTIE.

SOEUR AGLAË.

(Suite.)

IV. — LES SABRES D'ABORDAGE.

Aux veilles bruyantes de la traversée succédait une nuit silencieuse.

A bord de la *Sévère*, plus de passagers, plus de soldats; les voiles étaient serrées, les mâts se dressaient immobiles vers le ciel, une faible brise murmurait à peine dans les cordages, les matelots de quart dormaient étendus à plat-pont.

La baie de Saint-Denis-de-Bourbon était plongée dans un profond sommeil: parfois seulement le son des cloches qui piquaient les heures et le cri *Bon quart!* que se renvoyaient les sentinelles, témoignaient de la vigilance des hommes de service. Puis, tout se taisait au dedans et au-dehors, et l'on n'entendait plus que le pas régulier d'un jeune élève de marine qui se promenait lentement sur le gaillard.

Quand onze heures du soir sonnèrent, Desbagues, évoquait peut-être quelques gracieux souvenirs de France, ou bien il bâtissait un de ces brillants châteaux en Espagne, dont l'imagination est si riche à vingt ans. La pré-

sence simultanée de deux hommes qui parurent auprès de lui coupa court à ses rêveries; il venait de reconnaître Emile Fargeolles et Jules Renaud. Afin de leur laisser le champ libre, il se retira sur la dunette et se contenta de les observer de loin à la lueur incertaine des étoiles; il ne pouvait entendre les paroles échangées entre les deux officiers qui restèrent quelques instants l'un vis-à-vis de l'autre sans rompre le silence.

— Est-ce une mystification, Monsieur, dit enfin le premier; vous m'avez demandé un rendez-vous, m'y voici: qu'avez-vous à me dire?

— Vous le savez, ce me semble, répondit Jules. Vous m'avez calomnié, je vous ai insulté: nous pouvons aller à terre demain matin, je tiens à connaître vos armes et à déterminer le lieu et l'heure.

— Ah! ah! il s'agit de notre prétendu duel; je supposais que votre prudence ordinaire...

— Pas d'injures inutiles! nous sommes convenus de nous battre.

— Quand donc, s'il vous plaît? demanda Fargeolles.

— A quoi bon cette question? Vous ne pouvez cette fois me prendre dans un piège; il n'y a plus ici d'oreilles indiscretes.

— Si ce n'est les vôtres, interrompit Fargeolles en ricanant.

— Je ne m'emporterai pas; Monsieur, j'ai fait provision de sang-froid pour aujourd'hui et pour demain!

— Il serait plaisant que Monsieur s'emportât après m'avoir dérangé pour rien. Envoyez-moi votre témoin,

table momentané; aussi, dans ce cas, je leur conseille de se rengorger et de profiter de leur position.

Rien ne donne une haute idée d'un Monsieur qui passe comme un livre sous le bras gauche et un parapluie dans la main droite; beaucoup de gens n'ont réussi quelquefois que par cette petite mise en scène.

Pour terminer, je dirai que je vois avec peine l'ingratitude et l'indifférence publiques, qui étouffent tant de choses recommandables, conspirer sourdement avec le caoutchouc contre le parapluie; et cependant, votre caoutchouc, selon moi, ne lui va pas à la cheville! me disait dimanche un vendeur. Qu'on y prenne garde, ajouta-t-il, il y a chez nous un moment d'anxiété qui pourrait bien nous pousser à des sottises! Oui, plutôt que de reconnaître la supériorité du caoutchouc, nous sommes tous capables, si la vente continue à baisser, de nous passer au travers du corps le manche de nos parapluies!

Écartons ces lugubres images et tâchons de rassurer ces honnêtes industriels: malgré le coup des esprits forts et des novateurs; malgré qu'on le trouve un peu vieux, un peu perruque, que sais-je, moi! des infamies! le peuple français aura toujours le culte du parapluie; c'est ainsi que le petit-maitre porte encore religieusement le riflard de la famille qui règne en quelque sorte par droit d'habitude sur son élégance; car, je le répète, c'est un meuble précieux... voilà pourquoi sans doute je n'en ai pas, ce qui doit dispenser les marchands de toute espèce de reconnaissance à mon endroit.

E. LANDAIS.

vaient, tenant par la main le jeune prince de Hollande.

La Reine, l'Empereur, la princesse Mathilde et le prince Napoléon sont montés dans la même voiture pour se rendre aux Tuileries. Dans les autres voitures ont pris place les personnes de la suite.

Aucun déploiement de troupes n'avait eu lieu aux abords de la gare, et la foule des curieux, qui était considérable, a salué de ses acclamations le passage de Leurs Majestés.

— Plusieurs journaux de Londres annoncent ainsi l'envoi qui va être fait en France du char funèbre ayant servi à transporter le corps de l'Empereur Napoléon I^{er} de sa résidence de Longwood à son tombeau dans l'île de Sainte-Hélène.

« L'offrande d'un canon faite dernièrement à l'Empereur des Français, va être suivie de l'envoi à la nation française d'une relique très-intéressante, qui était déposée dans le magasin royal de Woolwich : c'est le char funèbre qui a servi à porter le corps de l'exilé impérial de Sainte-Hélène à sa tombe. Il a été transporté, par ordre du gouvernement, dans les ateliers du département royal des voitures de l'arsenal, pour qu'il y soit complètement remis à neuf. C'est la partie inférieure de la voiture dont se servait Napoléon dans ses promenades solitaires à travers les routes accidentées de l'île, et qui, après sa mort, fut convertie en char funèbre. Quelques portions de la peinture noire ont disparu en certains points et laissent apercevoir la peinture jaune primitive. Malgré la surveillance qu'on exerçait pendant la visite des étrangers dans le magasin, les tentures de velours ont été impitoyablement emportées par fragments. »

— On écrit de Rome au *Moniteur* : — Le 29 avril, le Saint-Père s'est rendu à Ostie, où des fouilles sont pratiquées par son ordre sur l'emplacement de l'ancienne ville, et sous la direction savante de M. Visconti. On sait déjà qu'une quantité d'objets d'arts et d'inscriptions intéressantes, au point de vue de l'archéologie, y ont été découverts et sont venus enrichir les collections pontificales.

Après avoir visité les travaux et s'être entretenu quelque temps avec les membres de la commission représentant la compagnie qui a entrepris le dessèchement des marais d'Ostie, le Saint-Père a repris le chemin de Rome. Avant d'y rentrer, Sa Sainteté s'est arrêtée à la basilique de Saint-Paul, hors les murs. Une table était préparée dans une des salles du convent. Les cardinaux Bofondi, Roberti, Antonelli et Mertel y ont pris place, ainsi que les ambassadeurs et notamment M. le duc de Gramont, plusieurs évêques, les ministres, les généraux de Goyon et de Noué, et les personnes composant la maison du Saint-Père.

Ce n'est pas à Ostie seulement que des recherches ont été faites dans le but de retrouver des vestiges de l'antiquité. Une impulsion nouvelle a été imprimée à ce genre de travaux. Tout dernièrement on a retrouvé une partie de la *Via latina* en plein état de conservation, et en suivant cette voie, on a découvert l'emplacement de la basilique de Saint-Etienne, bâtie au commencement du VI^e siècle. Les fouilles promettent d'être plus intéressantes

encore que celles d'Ostie, et semblent devoir rivaliser avec celles de Pompeï. Un grand caveau a été déblayé qu'on dit être celui de la famille *Valeria*; il est orné de petites figures en stuc d'un dessin et d'une conservation admirables. Puis on a retrouvé des colonnes de marbre précieux (22), des statues et des sarcophages d'un très-beau style.

Mais la découverte principale qui a été faite, mercredi, est celle d'un nouveau caveau ou chambre sépulcrale dont la voûte et les parois sont couvertes de stucs et de peintures d'un goût et d'une finesse exquis, et qui surpassent tout ce qu'on connaît en ce genre. Dans ce caveau sont entassés plusieurs tombeaux également bien conservés, dont trois sont couverts de bas-reliefs vraiment remarquables qui paraissent appartenir à une époque antérieure à celle de Antonins. Une sorte de vestibule de moindre dimension précède ce premier caveau et contient aussi des sarcophages occupant leurs places primitives, et qui, à en juger, par le caractère des ornements, sont postérieurs de deux ou trois siècles.

Jusqu'ici, les travaux, conduits par une entreprise particulière, n'ont pas encore eu le retentissement qu'ils méritent. Toutefois, dans une ville où le goût des arts est si généralement répandu, ils ne pouvaient manquer d'éveiller bientôt l'attention, et l'on peut dire dès aujourd'hui qu'ils ne tarderont pas à exciter un vif intérêt parmi les érudits de tous les pays.

La construction d'une enceinte bastionnée autour du nouveau périmètre de Civita-Vecchia est enfin décidée, et le gouvernement pontifical, de concert avec la municipalité, a arrêté les moyens d'exécution. Les anciennes fortifications restent debout, et les travaux du nouveau mur vont commencer de suite.

Pour les faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

On a des nouvelles de Calcutta, du 9 avril. — Lucknow était tranquille. Rien de nouveau.

Londres, 18 mai. — Dans un meeting qui a eu lieu hier, à la résidence du vicomte Palmerston, il a été décidé que l'on attaquerait le gouvernement pour avoir publiquement blâmé lord Canning. — On croit que cette attaque, dont les amis de lord Palmerston veulent prendre l'initiative, sera appuyée par lord John Russell et les Peelistes. — Havas.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES de CHEVAUX.

Plus de feu ! 40 ans de succès !

Le liniment Royer-Michel, d'Aix (Provence), remplace le feu sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, les entorses, foulures, écarts, mollettes, faiblesses de jambes, etc. Dépôt: à Angers, chez Menière, ph.; à Cholet, Bontemps, ph. (25)

POUDRE DE ROGÉ pour préparer soi-même la limonade purgative gazeuse au citrate de magnésie de Rogé. Cette limonade est le seul purgatif à base de magnésie qui soit approuvé par l'Académie impériale de médecine de Paris (séance du 25 mai 1847.) Chaque flacon de Poudre est accompagné d'une instruction. Elle se trouve chez tous les pharmaciens dépositaires des *Pastilles du Dr Belloc* qui sont recommandées contre les mauvaises digestions. (128)

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 29 avril au 6 mai.

Notre marché avait montré de la fermeté la semaine dernière jusqu'au moment de la réponse des primes, qui s'est faite, contre l'attente générale, au grand préjudice des acheteurs. C'est ainsi que les choses se passent d'ordinaire, et il n'y aurait pas là un sujet d'étonnement, moins encore de déception, si la fermeté des derniers jours du mois ne nous avait donné le droit, en quelque sorte, de compter sur une autre solution.

Toujours est-il que l'abandon général des primes vendues pendant le mois d'avril a rejeté sur la place un grand nombre d'inscriptions flottantes qui n'ont pas trouvé facilement à se classer en liquidation. Aussi le mois de mai s'est-il ouvert par une mauvaise liquidation de rente et une baisse générale.

Heureusement, la liquidation des chemins a été infiniment meilleure, ce qui vient de ce que le marché n'était pas engagé à la hausse sur les chemins comme il l'était sur la rente. Les vendeurs se sont trouvés d'ailleurs en face de levées de titres, alors qu'on redoutait, au contraire, des livraisons. Le report était si faible qu'il a été très-facile aux acheteurs de prolonger leurs opérations.

Depuis lors la physionomie générale des affaires et les allures de notre Bourse se sont améliorées. Le cours de 69 francs attire des acheteurs sur la rente, à une époque si rapprochée du coupon de juin. Aussi le 3 0/0 s'est-il relevé à 69 70 dans la Bourse de mercredi, et tend-il visiblement à reconquérir le prix de 70 fr.

Les chemins de fer ne sont pas aussi favorisés. Ils restent stationnaires, ne manquant pas de fermeté toutefois, mais sans aucun élan. Les dividendes une fois distribués sur quelques lignes, la spéculation manquera d'aliment, et nous allons retomber dans un calme plat.

L'Orléans est calme à 1270, le Nord à 950, l'Est à 655, coupon de 20 65 détaché. Le Lyon a détaché à 33 francs par action et se tient facilement à 775.

Le Genève est offert à 655 francs, cours que l'on peut considérer encore comme très-élevé, eu égard aux conditions onéreuses d'exploitation de cette Compagnie.

L'Ouest est faible à 605, le Midi à 515, les chemins autrichiens à 695. Le Béziers est tombé à 190.

Mentionnons les violents soubresauts du Crédit mobilier, qui a monté de 100 francs depuis son assemblée. Cette hausse, il est vrai, toute factice, résulte uniquement de l'exploitation du découvert. Les actions du comptoir Bonnard se relèvent de la dépréciation que leur ont fait éprouver des ventes de spéculateurs intéressés à peser sur les cours. Elles sont demandées à 83 francs. A. DUPONT. (Correspondance générale de l'Industrie.)

BOURSE DU 8 MAI.

3 p. 0/0 hausse 15 cent. — Ferme à 69 85.
4 1/2 p. 0/0 hausse 05 cent. — Ferme à 95 40.

BOURSE DU 10 MAI.

3 p. 0/0 hausse 05 cent. — Ferme à 69 90
4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Ferme à 95 50

P. GODET, propriétaire-gérant.

je lui dirai qui est le mien, ils s'entendront ensemble.

— Insolent ! murmura Jules, et il se dirigea vers la dunette afin d'inviter à lui servir de second l'élève de marine Desbagnes, qui était de quart en ce moment.

Fargeolles se mit à siffler entre les dents et descendit.

Au lieu de rentrer dans sa cabine, il ouvrit brusquement la porte du pacifique commissaire de la corvette, et le secoua à tour de bras.

— Bonsoir, fistau, dit-il. Ouvrons l'œil, voici Papa-Gâteau qui vient vous voir.

— Laissez-moi donc dormir, je vous prie, dit avec humeur le malheureux écrivain réveillé en sursaut.

— Pas du tout, comptable, j'ai à vous conter un conte qui compte, vous le porterez en compte sur vos comptes.

— Toujours farceur ! dit le commissaire à demi-rasséré par ce déplorable jeu de mots ; mais votre lumière m'éblouit, cachez-là, je dormais si bien !

— Ils roupillent toujours, ces fainéants de bureaucrates : *pigri computatores* ! comme dit Homère dans sa *Henriade* ; allons petit sapajou, debout ! Un petit bout de quart, ça rafraîchit les vaisseaux.

Le vieil employé goûta sans doute ce feu roulant de grossières facettes, car il sourit et se mit sur son séant, se frotta les yeux et eut l'air de demander ce qu'on avait à lui dire.

— Tu crois peut-être, mon mignon, reprit Fargeolles qu'on va te faire de l'esprit comme ça jusqu'à demain, c'est là ce qui t'abuse. Erreur de tes sens électoraux !

recommence ta règle de Troyes en Champagne ; il s'agit d'une chose grave.

— Bah ! fit le commissaire.

— Grave au possible, ajouta Fargeolles avec une emphase semi-railleuse.

— Quoi donc ?

— Il faudra, Bebelles, se lever demain, au branlebas, à cinq heures du matin, comme l'aurore aux doigts de beurre et venir à terre avec moi.

Par exemple ! Voici trois mois et demi que nous roulons et que nous tanguons sur les lames sans que je puisse dormir à mon aise, et vous voulez que je sacrifie ma première bonne matinée de mouillage après avoir été réveillé à onze heures passées du soir.

— Vous viendrez sentir les orangers en fleurs, ça embaume.

— Jen'y tiens guère, j'aime mieux faire la grasse matinée !

— Là, là ! tout beau ! Gnogno se révolte contre petit-papa. Tu viendras, je te dis.

— Eh bien ! pourquoi ? dit le commissaire d'un ton résigné.

— Pour me servir de témoin, je me bats en duel.

L'honnête écrivain ouvrit des yeux grands comme des portes cochères.

— N'ayez point peur, tant tués que blessés, il n'y aura personne de mort. On plumera les canards chez le bonhomme la Rizière, qui demeure, comme vous le savez, derrière le jardin du Roi. Quand la paix sera faite, on ira mettre sa cave au pillage ; qu'en dites-vous ?

— Si c'est tout, je ne dis pas non.

— Je voudrais bien te voir refuser un bon morceau.

— Mais c'est donc un défi à la fourchette ? dit l'administrateur qui tenait à fait aussi sa petite pointe.

— Tu l'as dit, farceur !...

Fargeolles, fort embarrassé de se procurer un témoin sérieux et de bonne volonté, n'avait rien imaginé de mieux que d'amener le commissaire à lui en servir en dépit de lui-même ; on voit comment il venait de s'y prendre. Il exerçait d'ailleurs un grand empire sur le vieil employé dont il exploitait la faiblesse. La situation était de celles qui convenaient le mieux à sa tournure d'esprit. (La suite au prochain numéro.)

Marché de Saumur du 8 Mai.

Froment (hec. de 77 k.)	14 85	Graine de colza	—
2 ^e qualité, de 74 k.	14 25	— de lin	27 —
Seigle	9 20	Amandes en coques	—
Orge	9 20	(l'hectolitre)	—
Avoine (entrée)	10 —	— cassées (50 k.)	78 —
Fèves	10 —	Vin rouge des Cot.	—
Pois blancs	36 —	compris le lit	—
— rouges	28 80	1 ^{er} choix 1837	—
Cire jaune (50 kil.)	225 —	— 2 ^e —	100 —
Huile de noix ordin.	50 —	— 3 ^e (a) —	70 —
— de chenevis	45 —	de Chinon	90 —
— de lin	50 —	de Bourgneil	150 —
Paille hors barrière	24 95	Vin blanc des Cot.	—
Foin . . . id.	65 96	1 ^{re} qualité 1837	—
Luzerne	68 64	— 2 ^e —	80 —
Graine de trèfle	62 —	— 3 ^e (a) —	45 —
— de luzerne	40 —	— ordinaire	—

(a) Prix du commerce.

Etude de M^e CHEDEAU, avoué
à Saumur.

D'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance séant à Saumur, en date du six mai mil huit cent cinquante-huit,

Il appert :

Que la dame Renée Rivière, épouse d'Alexis Bompois, marinier, demeurant aux Toffeaux,

A été déclarée séparée de biens d'avec son dit mari.

Dressé à Saumur, par l'avoué sous-signé, le six mai mil huit cent cinquante-huit.

(248) CHEDEAU.

Etude de M^e CHEDEAU, avoué
à Saumur.

D'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance séant à Saumur, en date du six mai mil huit cent cinquante huit,

Il appert :

Que la dame Anne Baillergeon, épouse du sieur René Babin, cultivateur, demeurant à Parnay,

A été déclarée séparée de biens d'avec son dit mari.

Dressé à Saumur, par l'avoué sous-signé, le six mai mil huit cent cinquante-huit.

(249) CHEDEAU.

A VENDRE

Deux grandes PORTES, en sapin du nord, ferrées;

Un ESCALIER en chêne, presque neuf.

S'adresser à M. LINACIER. (250)

A VENDRE

Au pair,

SIX ACTIONS

de l'ex-société Préau, Vignault et C^{ie}.

Avec faculté d'accepter les statuts de la société qui l'a remplacée et, par suite, les dividendes que cette société pourra donner au mois de mai prochain.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

Une MAISON, située rue de la Petite-Douve, n° 10, à Saumur.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué. (139)

A VENDRE ou A LOUER

Une MAISON, sise au Petit-Puy.
S'adresser à M. JOUFFRAULT.

MAISON

DE VILLE ET DE CAMPAGNE,
Dans une situation admirable, sur les bords de la Loire, rive droite, en face de Saumur;

A VENDRE.

Ou à Louer présentement.

S'adresser à MM. LEROUX, notaire, à Saumur; BESSON, propriétaire à Saumur; et TAMONOT, à la maison.

A VENDRE

UNE MAISON,

Sise Grand'Rue, 12.

S'adresser à M. PIETTE, architecte, rue Bodin, 12, ou à M^e LEROUX, notaire.

Il y aura toute facilité pour les paiements. (719)

PILULES DE VALLET,

Approuvées par l'Académie impériale de médecine de Paris, le 8 mai 1838, et préparées par l'auteur lui-même.

La vogue dont elles jouissent depuis 20 ans pour guérir les pâles couleurs, les pertes blanches, et pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques, a excité l'envie des contrefacteurs, qui sont allés jusqu'à usurper le nom de l'inventeur. Cette fraude a été condamnée par divers jugements et arrêts.

Pour n'être pas trompé sur l'origine de ces Pilules, il faut s'assurer que le flacon porte bien la signature Vallet.

Dépôt rue Caumartin, 45, à Paris.
A Saumur, chez M. DAMICOURT.

Découverte incomparable par sa vertu.

EAU TONIQUE

PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaissir et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 3 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean.
PRIX DU POT: 3 FR. (8)

A LOUER

présentement,

DEUXIÈME ETAGE,

Quai de Limoges, n° 157.

S'adresser à M. SARTORIS. (245)

Changement de domicile.

L'étude de M^e BEAUREPAIRE, successeur de M. Jahan est transférée rue Cendrière, n° 8. (226)



AVIS. — L'extrême réserve avec laquelle l'Académie de médecine accorde son approbation aux nouveaux médicaments qui lui sont présentés n'en devient que plus significative pour ceux qui l'obtiennent.

Mais, pour que médecins et malades retirent de leur emploi les avantages qu'ils ont le droit d'en attendre, ils devront toujours s'assurer que le médicament porte bien le cachet et la signature de son inventeur. Cette précaution est le seul moyen de se garantir des contrefaçons, qui non-seulement discréditent un bon produit, mais sont le plus souvent nuisibles à la santé.

Chaque produit est accompagné d'une instruction indiquant la manière d'en faire usage.



POUDRE PURGATIVE DE ROGÉ

Pour préparer soi-même la Limonade purgative au citrate de magnésie.

Approbation de l'Académie impériale de Médecine.

Médaille à l'Exposition nationale de 1849.

Médaille à l'Exposition universelle de 1855.

Cette limonade est un purgatif doux, sûr et agréable, adopté par la plupart des médecins et dont l'usage est populaire.

PILULES DE VALLET

Approbation de l'Académie impériale de Médecine.

Ces pilules au carbonate ferreux inaltérable jouissent d'une grande vogue pour la guérison des pâles couleurs, des pertes blanches, et pour fortifier les tempéraments faibles ou lymphatiques.

Perles d'Ether du D^r Clertan

Approbation de l'Académie impériale de Médecine.

Mention honorable à l'Exposition universelle de 1855.

Elles sont très-efficaces contre les migraines, les névralgies, les crampes d'estomac, le mal de mer, les palpitations et toutes les douleurs provenant d'une surexcitation nerveuse.

Dépôts dans les pharmacies de MM. MÉNIÈRE, à Angers; MOUSSU, à Beaufort; GUY, à Chalonnes-sur-Loire; HOSSARD, à Château-neuf-sur-Sarthe; BONTEMPS, à Cholet; PELTIER, à Doué-la-Fontaine; DAMICOURT, à Saumur; MAUSSON, à Saint-Florent-le-Vieil.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Huile de Foie de Morue de Berthé

Approbation de l'Académie impériale de Médecine.

Mention honorable à l'Exposition universelle de 1855.

L'Académie a constaté la bonté des procédés particuliers au moyen desquels M. Berthé obtient une huile brune d'une pureté irréprochable; d'après M. le professeur Trousseau, l'huile brune est la seule efficace dans le traitement des affections rachitiques, tuberculeuses et scrofuleuses.

Pastilles et Poudre du D^r Belloc

Approbation de l'Académie impériale de Médecine.

Ces préparations de charbon végétal médicinal guérissent les maladies nerveuses de l'estomac et des intestins, les migraines et les pesanteurs d'estomac provenant de mauvaises digestions, font renaître l'appétit, et rétablissent la liberté du ventre en détruisant la constipation.

SEMOULE MOURIÉS

AU PROTÉINO-PHOSPHATE-CALCIQUE.
Approbation de l'Académie impériale de Médecine.

Médaille de l'Institut de France.
Médaille à l'Exposition universelle de 1855.

Ce nouvel aliment facilite la dentition et prévient certaines maladies qui atteignent les enfants pendant leur croissance, particulièrement les difformités.

Il convient aussi aux femmes enceintes, aux nourrices et aux convalescents.

NOUVEAU BANDAGE A RÉGULATEUR

pour la guérison radicale des hernies et descentes, ne se trouve que chez l'inventeur H. BIONDETTI DE THOMIS, rue Vivienne, 48, à Paris, seule maison de ce nom qui ait obtenu des médailles pour la supériorité de ses produits. Ceintures abdominales et hipogastriques, bas pour varices légers et sans gêne. (Pour toute demande, écrire franco). (236)

UN AN.

Huit francs.

Religion. — Famille.

LE MOINS CHER, sans contredit, de tous les journaux politiques illustrés, C'EST L'AMI DU PEUPLE.

L'AMI DU PEUPLE compte 10 ANNÉES d'existence; son succès grandit tous les jours, et il a réalisé, depuis le cinq mars 1858, d'importantes améliorations.

Il ne donne pas moins de VINGT-HUIT colonnes de texte, toutes les semaines, et chaque numéro contient DES GRAVURES, accompagnées de notices. L'administration de l'Ami du Peuple ne négligera rien pour arriver à multiplier le nombre des gravures dans le journal, et les portraits de tous les contemporains célèbres passeront successivement sous les yeux du lecteur.

La rédaction de l'Ami du Peuple embrasse toutes

L'AMI DU PEUPLE

JOURNAL DU DIMANCHE.

les questions intéressantes du moment. Il publie chaque semaine : 1° une Revue générale de la semaine; 2° les Actes officiels, extraits du Moniteur universel; 3° une Chronique générale, comprenant les faits, les bruits, les anecdotes, en un mot tous les détails curieux et piquants de la politique quotidienne; 4° une Chronique départementale; 5° des Variétés d'un haut intérêt; 6° un Feuilleton choisi avec soin, et où la religion et la morale sont toujours respectées; 7° un Bulletin commercial qui tient le lecteur au courant des prix du grain, des bestiaux, du vin, des huiles, etc., etc. L'Ami du Peuple publie en outre des articles sur l'agriculture et beaucoup d'autres sujets qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Les abonnés de l'Ami du Peuple reçoivent toutes

SIX MOIS,

Quatre francs.

Travail. — Propriété.

les semaines leur numéro le dimanche matin au plus tard.

Avec l'Ami du Peuple le lecteur qui n'a de loisirs que le dimanche est aussi bien au courant des faits et des événements du jour que s'il lisait tous les journaux.

Répétons enfin, en terminant, qu'il n'existe pas en France une seule feuille politique hebdomadaire et donnant de plus des gravures chaque semaine, à AUSSI BON MARCHÉ que l'Ami du Peuple.

Pour s'abonner il suffit d'envoyer un bon de poste de huit francs pour un an, ou de quatre francs pour six mois, à l'adresse de M. le directeur de l'Ami du Peuple, rue Saint-Laud, 9, à Angers (Maine-et-Loire).

Pu pour légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,